



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



La ministre de la Culture et de la Communication, Audrey Azoulay, entourée des étudiants de l'ESAM lors de sa visite du 3 février

ÉDITO

Bus : Ardenne Métropole accélère

Le jeudi 9 mars, vos conseillers communautaires ont choisi à la quasi-unanimité la société chargée d'assurer la bonne marche des transports publics sur l'ensemble du territoire d'Ardenne Métropole pour les sept prochaines années. Il s'agit de la CTCM (Compagnie des transports de Charleville-Mézières), qui comme son nom l'indique gère déjà le réseau de bus du bassin carolomacérien. A compter du 17 juillet, cette même société étendra donc son activité sur la totalité de notre communauté d'agglomération.

Le choix de l'opérateur privé auquel nous allons confier cette mission ne s'est pas fait au hasard : les propositions des différents candidats ont été soigneusement étudiées, les principaux critères de sélection étant d'une part la qualité du service, d'autre part son coût. Il faut en effet garder à l'esprit que la vente des titres de transport ne représente qu'environ 15 % des sommes nécessaires pour faire rouler chaque jour nos bus. Le reste provient de nos impôts, ceux des ménages et ceux des entreprises du territoire.

Pour atténuer ce déséquilibre, nous allons continuer à optimiser le fonctionnement de notre réseau de transport, donc éviter les bus "vides" et adapter les horaires de passage en répondant au mieux aux attentes des usagers, notamment les scolaires. Le tout en assurant progressivement l'accès aux personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du réseau. C'est le pari que nous faisons : assurer un service public conforme à vos besoins tout en maîtrisant son coût de fonctionnement. Merci de nous aider à relever ce défi !

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balaives-et-Butz
Balan
Bazeilles
Belval
Boutancourt
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Élan
Étrépigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Issancourt-et-Rumel
Ily
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion sur Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq



Cabinet d'architectes Blond&Roux

Une coupe transversale de la future école de la marionnette : le bâtiment se déploie sur 115 mètres de long



Images numériques de vues intérieures

LES MARIONNETTES À BONNE ÉCOLE

Menée par Ardenne Métropole, la construction d'une école dédiée à la marionnette touche à sa fin : en septembre, une trentaine d'élèves issus de deux promotions (contre une seule actuellement) pourra intégrer les nouveaux locaux situés au cœur de Charleville-Mézières.

On ne citera pas de nom ! Mais le titre (officieux...) de "capitale mondiale de la marionnette" décerné à Charleville-Mézières suscite parfois des jalousies. Voire des tentatives de récupération de la part d'autres territoires, envieux des retombées que l'art de la marionnette procure à notre département... Alors autant "ardenniser" une bonne fois pour toutes cette couronne en lui ajoutant un joyau taillé sur mesure : les nouveaux locaux de l'Esnam, l'Ecole nationale supérieure des arts de la marionnette.

LE PAIN NOIR EN PREMIER

Le chantier a ouvert en juin 2014 par une opération de désamiantage. Car au 16 de l'avenue Jean Jaurès, l'une des principales artères carolomacériennes, là où l'Esnam va prendre place, se situaient les magasins Troussel, spécialisés dans l'habillement pour toute la famille. Inoccupé depuis des lustres, l'ancien bâtiment a été presque entièrement abattu.

"Presque", car l'architecte des bâtiments de France a souhaité conserver l'imposante façade des années 30. "Ce qui a singulièrement compliqué le chantier, commente Jean-Luc Claude, vice-président d'Ardenne Métropole en charge des travaux. Nous avons connu d'autres aléas, avec des fouilles archéologiques plus profondes qu'attendues, un mur mitoyen à consolider et l'intégralité de la nouvelle construction à surélever pour palier d'éventuelles montées des eaux... Mais là, on touche au bout !"

La gigantesque grue qui surplombait le quartier depuis des mois a été démontée en fin d'année

dernière et les entreprises présentes sur le site (dont un tiers d'ardennaises...) s'activent désormais, à l'abri des intempéries, pour effectuer les aménagements intérieurs : chauffage, électricité, sanitaires...



Située proche de l'entrée, côté avenue Jean Jaurès, la salle de spectacles pourra accueillir 108 personnes assises



Le principal défi de ce chantier : conserver coûte que coûte l'ancienne façade des magasins Troussel

DES SALLES DE COURS, MAIS PAS QUE

"L'une des particularités de ce nouveau bâtiment, c'est qu'il est tout en longueur, reprend Jean-Luc Claude. Nous travaillons sur un terrain de 120 mètres de long sur tout juste 12 de large, entièrement occupé par la construction à l'exception d'une étroite bande de quelques mètres tout au fond de la parcelle." D'où l'importance cruciale des deux longues coursives (dont une en extérieur) qui vont



Le gros œuvre terminé, les ouvriers s'occupent désormais des aménagements intérieurs



Jean-Luc Claude, vice-président d'Ardenne Métropole en charge des travaux (casque orange), accompagné d'Alain Franceschinel, responsable du service construction de la communauté d'agglomération

permettre aux élèves, aux enseignants et aux visiteurs d'accéder aux différentes parties du futur navire amiral de l'enseignement de la marionnette. Perpendiculairement à ces couloirs longilignes, deux ascenseurs et un monte-charge desserviront les quatre niveaux de ce bâtiment d'une surface totale de 3.317 m².

Les étudiants y trouveront bien sûr de nombreuses salles de cours adaptées aux spécificités de l'art si particulier de la marionnette, mais aussi un foyer lumineux donnant sur une vaste terrasse découverte, invisible depuis la rue, certainement propice à de poétiques rêveries... A noter également une imposante salle de spectacles, accessible au public et pouvant accueillir 108 personnes assises.

"Tout devrait être terminé en juin, annonce Jean-Luc Claude. L'Esnam pourra commencer à emménager dès cet été. L'inauguration officielle de cette nouvelle école interviendra en septembre, durant le festival des marionnettes. Et les deux promotions d'étudiants pourront prendre possession des lieux dans la foulée pour y effectuer leur première rentrée." Et écrire ainsi une nouvelle page de la belle histoire d'amour qui lie Charleville-Mézières à "ses" marionnettes...

quelques chiffres...

coût :	surface :
près de 11 millions TTC	3 317 m ²
soit 9,15 millions HT	
financement :	dimensions :
Etat 50 %,	115 x 12 m de long de large
Région 16,6 %,	
Département 12,59 %,	
Ardenne Métropole 20,81 %	

Agent immobilier

Expert immobilier

Chez Arthurimmo.com
100% des agents immobiliers
sont aussi Experts immobiliers
agréés



VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER ?

HENRYON IMMOBILIER Tél. 03 24 36 00 56

22, rue Baron Quinart 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

henryon@charleville-arthurimmo.com - www.charleville-arthurimmo.com



CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ : NOUVELLES MODALITÉS

Depuis le 28 mars, de nouvelles modalités de délivrance sont désormais applicables pour les Cartes Nationales d'Identité (CNI). La CNI devient biométrique, avec empreintes digitales, photo et signature numérique, s'alignant ainsi sur la procédure de demande de passeports biométriques nécessitant l'utilisation de bornes spécifiques.

15 mairies à votre disposition

Une première nouveauté du dispositif, les demandes de CNI pourront être faites auprès d'une des quinze mairies ardennaises équipées de stations d'enregistrement des données biométriques. Quatre communes sont situées sur le territoire d'Ardenne Métropole :

- ♦ Nouzonville (www.nouzonville.com)
- ♦ Sedan (www.sedan.fr)
- ♦ Vrigne-aux-Bois (www.vrigne-aux-bois.fr)
- ♦ Charleville-Mézières (www.charleville-mezieres.fr)

Vous pouvez également effectuer votre demande dans l'une des autres communes du département : Bogny-sur-Meuse, Carignan, Revin, Givet, Château-Porcien, Rethel, Juniville, Signy-l'Abbaye, Signy-le-Petit, Vouziers et Attigny.

Pré-demande sur internet

Autre changement majeur : la pré-demande en ligne. Pour cela, il suffit de créer un compte et suivre les démarches indiquées sur le site internet ants.gouv.fr. L'utilisateur se verra alors remettre un numéro à conserver jusqu'à l'obtention définitive de sa CNI. Il sera toujours possible de faire l'intégralité de la démarche au guichet pour ceux qui le souhaitent, même si l'objectif est de limiter le temps d'attente en mairie en dématérialisant la procédure.

De nombreuses communes ne disposant pas de dispositif de recueil, leurs habitants devront effectuer leur demande dans les villes équipées. Un afflux important de demandeurs est donc à prévoir dans les prochains mois. Si vous avez besoin d'effectuer une première demande ou un renouvellement, nous vous invitons à anticiper un maximum votre demande. Le délai peut également être plus long à l'approche des vacances.



L'ACTUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LUDIQUES

Centre Aquatique Bernard Albin - Charleville-Mézières

Fermeture pour vidange semestrielle du lundi 27 mars au vendredi 7 avril. Réouverture le samedi 8 avril à 11 h.

Horaires "petites vacances" du lundi 10 au dimanche 23 avril inclus : à la patinoire Elena Issatchenko, au centre aquatique Bernard Albin et au centre aquatique de Sedan.

Retrouvez les horaires, les tarifs et l'actualité des équipements ludiques sur www.ardenne-metropole.fr

La piscine de la Ronde Couture à Charleville-Mézières sera fermée durant cette période.



Après-midi Récréative au Centre Aquatique de Sedan
Mercredi 12 avril de 14 h 30 à 19 h
Tarif unique 3,50 €
Animations : maquilleuses, atelier sculpture de ballons avec Anita le Clown, structure gonflable, goûter offert.

Soirée Disc'eau / Flu'eau

au Centre Aquatique Bernard Albin à Charleville-Mézières

Vendredi 28 avril de 18 h à 21 h

Tarifs : enfant 3,20 € (agglomération) / 3,70 € (extérieur) - Adulte 4,20 € (agglomération) / 5 € (extérieur) - gratuit pour les moins de 3 ans

Structure gonflable, scooter sous marin, 2 séances d'aquadrance de 15 min, challenge avec lots à gagner.

BIENVENUE À LA PUB...

Le 14^e numéro du Mag d'Ardenne Métropole restera dans la (petite...) histoire de la presse territoriale ardennaise. Ce mois d'avril 2017, en effet, les quatre pages qui, chaque mois, vous informent sur les projets ou réalisations de notre communauté d'agglomération s'ouvrent à la publicité, sous la forme d'un double bandeau central.

Pourquoi cette nouveauté ? Tout simplement parce qu'aussi modeste qu'il soit, le Mag a un coût, ne serait-ce que celui de son impression : il est tiré à près de 50.000 exemplaires. Et également parce que notre collectivité, confrontée à une baisse drastique des dotations accordées par l'Etat, ne roule pas sur l'or, loin s'en faut. Pour faire court, en ces temps de vaches maigres, aucune source de revenus ne peut être négligée, surtout si nous voulons maintenir notre capacité à investir dans des projets porteurs pour l'ensemble de notre territoire, comme le futur campus des Ardennes.

Alors bienvenue à la pub !

Renseignements : société AECPC Conseil EMS
au 06 98 75 52 00